



ASSOCIATION VÉLO POUR TOUS

En Pays Rochefortais
Espace associatif partagé
97 Rue de la République
17300 ROCHEFORT



Tel : 06.42.59.96.97

Site : velopourtousenpaysrochefortais.fr

Courriel : velopourtous@gmail.com

PERMANENCES: (sauf juillet et août)

Le 2ème vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 à l'Espace

Chaque mardi de 14 h 00 à 16 h 00 aux Fourriers

Association Vélo Pour Tous

Plédoyer vélo Tonnay-Charente

Dernier enregistrement :

Helle Julie

26/01/2020

Table des matières

Introduction.....	1
Circulation.....	1
Stationnements.....	1
Apprentissage.....	1
Services.....	1

• Introduction

Contexte

La loi LOM prévoit de passer la part modale du vélo à 9%. Selon l'étude de déplacement faite au sein de la CARO (<https://caro-edvm.scan-datamining.com>) Tonny a actuellement une part à 1% soit 3 fois moins que la moyenne nationale et 9 fois moins que l'objectif fixé par la loi LOM.

Les bénéfices du vélo sont multiples, c'est une solution simple qui répond à de nombreuses problématiques actuelles:

Santé: en intégrant le vélo comme moyen de déplacement quotidien, on atteint facilement les recommandations de l'OMS sur la pratique d'une activité physique régulière diminuant ainsi les risques de; dépression, maladie cardio-vasculaire, obésité, cancer.... Seulement 1 enfant sur 5 atteint actuellement ces recommandations en France.

Pollution: Sur la CARO 54% des trajets de 0,5 à 1 km sont effectués en voiture. Il y a un vrai et important report possible vers le vélo et la marche tous deux très faibles émetteurs de particules fines et de composé à effet de serre.

Economie: En 2017 l'ACA (l'automobile club association) estimait le coût moyen annuel d'une voiture à 6063€. Lorsqu'un ménage se libère d'une de ses voitures, il libère donc un budget annuel moyen de 6063€ qu'il peut ré-injecter dans son économie locale. Un touriste à vélo dépense 25% de plus en moyenne durant son séjour qu'un touriste lambda.

Constat

Les trajets effectués en voiture font en moyenne 3km à Tonny-Charente.

La ville a obtenu, fin 2019, une note de 2,94/6 au baromètre des villes cyclables. Ce qui correspond à un climat plutôt défavorable (Enquête 2019 de la FUB <https://palmares.parlons-velo.fr/>).

Plus de la moitié des français sont prêts à renoncer à leurs voitures.

Une forte marge de progression est possible à Tonny-Charente, où les trajets voitures ne sont pas longs et où le climat et le relief sont plutôt doux.

Solution

Afin de prévoir les évolutions sociétale, climatique et législative, il est impératif que Tonny-Charente se mobilise pour permettre à de nouveaux cyclistes de la redécouvrir en toute sérénité.

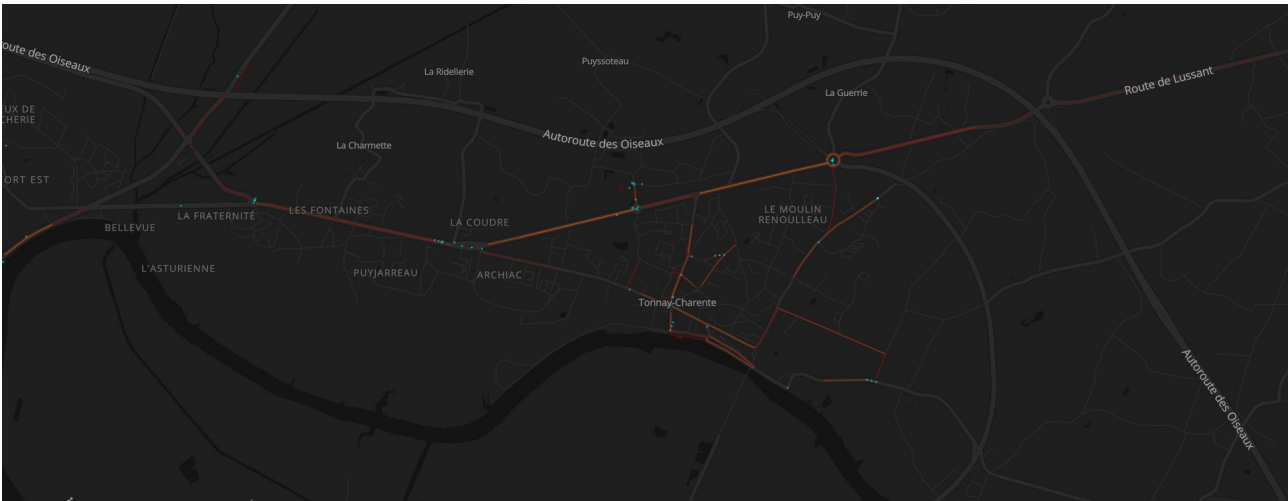
En se basant sur les besoins exprimés par les cyclistes lors du baromètre il est possible de cibler les actions à mener pour que le vélo devienne une évidence dans notre commune.

• Circulation

Constat

La carte ci-dessous représente en orange les axes dangereux et en bleu les points noirs que les cyclistes identifient sur leurs trajets.

<https://carto.parlons-velo.fr/>



Les données récoltées montrent que les grands axes structurants sont empruntés par les cyclistes et que ceux-ci les jugent dangereux: D137, rue de Fonsèche et rue du Parc.

Ce qui est inattendu c'est que le centre-ville, en zone 30, n'est pas jugé plus apaisé par les cyclistes.

Les points noirs quand à eux se situent principalement au niveau des ronds-points (Champ Servé, Super U, église) et de la pharmacie du Moulin Rose.

Ce sont donc sur ces axes et sur les ronds points que l'effort doit se porter pour permettre au néo-cyclistes de se sentir en sécurité.

Solution proposée:

Continuer la piste cyclable de la D137 pour créer un axe continu entre Rochefort et Lussant.

Réaménager les ronds-points de Champ Servé et du super U comme il est conseillé dans les guides pour une meilleur co-visibilité cycliste/conducteurs et une meilleur sécurité de ceux-ci.

Apaiser le centre-ville en créant une zone piétonne en hyper-centre (zone 20KM/h, priorité piéton). Rendre les zone 30k/h plus restrictive pour la voiture afin que la circulation ne puisse physiquement pas dépasser le 30km/h.

Plusieurs guides d'aménagement existent:

CEREMA: <https://www.cerema.fr/fr>

Guide des aménagement cyclable de Paris En Selle <https://parisenselle.fr/guide-amenagements-cyclables-paris-en-selle/>

En se basant sur les études et retour d'expérience de ces guides il est possible de créer des aménagements de qualité où l'on peut se dire: Oui, je laisserai un enfant y circuler.

De plus, dans les commentaires libres du baromètre beaucoup évoquent le besoin de passer les sens uniques en doubles sens-cyclable (DSC). C'est d'ailleurs la loi qui impose le DSC en zone 30. Tonnay-Charente se situe donc actuellement en porte à faux vis à vis de la législation en décidant de ne pas signaler les DSC. Tout cela crée une incohérence de code de la route sur le territoire de la CARO puisque Rochefort a généralisé le DSC.

- **Stationnements**

Constat

Lors du baromètre, le manque de stationnement apparaît comme un problème, note inférieure à 3/6.

Solution

L'offre de stationnement en gare ou près des transport en commun est jugée insuffisante (inexistante?). Il serait intéressant pour favoriser un report vers le train d'offrir la possibilité aux Tonacquois de laisser leurs vélos en sécurité à la gare en y installant des vélobox, comme il en existe à la gare de Rochefort et à la CARO.

Ces vélobox peuvent aussi être installé en ville pour répondre au besoin des riverains ne pouvant posséder un vélo faute de place pour le stationner de façon sécurisé. Le programme Alvéole propose une aide pour la création de ces parkings.

Il faut remplacer les stationnements vélo en pince-roue par des arceaux, gare, poste, salle de sport.

Il faut installer des arceaux vélo dans tous les pôles d'activité de la ville: CAPS, centre ville, médiathèque, parc de jeux...

Rappelons que sur 1 place de parking voiture on peut stationner 8 vélos.

-

- **Apprentissage**

Continuez à favoriser l'apprentissage du vélo à l'école avec le dispositif: savoir-rouler.

Rendre les abords des écoles cyclables/piétonnes et sécuritaires pour les enfants. En fermant par exemple la route à la circulation pendant les heures d'arrivées et de sorties des élèves.

Créer un vélo-bus pour le transport scolaire.

- **Services**

Proposer aux citoyens de louer des vélos (VAE, cargo ou classique) pour une durée de 1 mois afin qu'ils puissent en évaluer leur besoin puis proposer une aide à l'achat quelque soit le type de vélo choisit.

Proposer une station de réparation en libre service: pompe et outil de base.

- **Conclusion**

Plus que des propositions il faut pour Tonnay-Cahrente établir un plan vélo structuré, concerté et financé.